

LES 10 KM D'ARLES

Renseignements : tél. 06 13 42 54 70

E-mail : les10kmdarles@gmail.com - <http://acra-nouveau-site.izispot.fr>

Engagements et résultats : www.nikrome.com

 Suivez-nous sur Facebook : Dix km Arles course

Parcours susceptible de modification de dernière minute.

NOS PARTENAIRES



Volkswagen
ARLES

Géant
Casino



"la Radio du Pays d'Arles"

KeepCool



AMENAGEMENT INTERIEUR
depuis 1984
contact@socas.fr



1 € reversé
à l'association
des calendriers
des petits Fouque



10 km d'Arles

DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017

DÉPART COURSE ENFANTS : 9H // DÉPART COURSE ADULTES : 10H

Renseignements : tél. 06 13 42 54 70

E-mail : les10kmdarles@gmail.com // <http://acra-nouveau-site.izispot.fr>

Engagements et résultats sur www.nikrome.com

Suivez-nous sur Facebook : Dix km Arles course 

FONDATION
VINCENT
VAN GOGH
ARLES



BULLETIN D'ENGAGEMENT

21^e édition des 10 km d'Arles dimanche 29 octobre 2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

E-mail : Tél. :

Club ou entreprise :

N° Licence : FFA FFTRI FFCT FSGT UFOLEP

Toute autre licence sportive ne sera pas considérée comme valable.

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.

Date de naissance : Sexe : H F

Nationalité :

NB : Les coureurs(es) non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription une copie d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la course.

Fait à Date

Signature :

AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

Je soussigné(e) nom/ prénom autorise mon fils, ma fille, mineur(e) à participer aux 10 km d'Arles et dégage l'organisateur de toute responsabilité.

Fait à Date

Signature :

Formule d'inscription course seule :

Course des 10 km 12 €

Formule d'inscription course + repas (repas servi à 13h30) :

Course des 10 km 12 €

Gardienne detaureau adulte 13 € x = €

Gardienne enfant (- de 12 ans) 5 € x = €

Total = €

Chèque à établir à l'ordre de l'*Association les 10 kms d'Arles*

Bulletin à retourner à :

Association les 10 km d'Arles, 19 avenue de Camargue, 13200 ARLES

Renseignements auprès de Michel Pradier -Tél. 06 13 42 57 70

Pré-inscriptions avec paiement obligatoire par internet sur www.nikrome.com jusqu'au 28/10/2017 à 18h, ou par courrier jusqu'au 21/10/2017. Toutes les inscriptions par courrier reçues après le 22/10 ne pourront pas être prises en compte. Il en sera de même en cas de non fourniture des pièces justificatives (licence ou certificat médical) et/ou du règlement par chèque.

Lot surprise à tous les coureurs inscrits à l'avance !

Inscription le jour de la course jusqu'à 9h30.

ÉDITO DU MAIRE

Au fil des éditions, les « 10 kilomètres d'Arles » ne cessent de nous impressionner. En offrant une pléthore de records, la 20^{ème} édition n'a pas dérogé à cette règle. En 2016, ce sont près de 1100 dossards qui ont été attribués. Du côté sportif, ce ne sont pas moins de trois records qui ont été battus.

Les « 10 kilomètres d'Arles » se sont imposés comme un événement d'importance dans le monde de la course à pied attirant à la fois un public local et un public de connaisseurs venant de toutes les régions. La diversité des profils des participants en fait sa principale richesse, tout comme son parcours singulier qui longe les principaux monuments de notre riche patrimoine culturel. La présence renouvelée d'associations agissant aux bénéfices des enfants en situation de handicap ou souffrant de maladies orphelines est un atout supplémentaire que nous mesurons à sa juste valeur. Ces spécificités en font assurément une course familiale, conviviale, solidaire et culturelle.

Pour cette année 2017, nul doute que le succès sera une nouvelle fois au rendez-vous. Nous tenions à remercier toute l'équipe de l'association « les 10kms d'Arles », et son Président Michel Pradier, pour nous proposer chaque année de belles émotions sportives. Nos remerciements s'adressent aussi aux services municipaux de la Ville d'Arles, aux partenaires publics et privés ou encore aux équipes de sécurité et de secours qui permettent le bon déroulement de cette épreuve.

Aux coureurs, aux bénévoles, au public, nous souhaitons à toutes et tous une très belle course pour cette 21^{ème} édition.

Très sincèrement,

Hervé Schiavetti, Maire d'Arles et Vice-Président du Conseil Général des Bouches du Rhône
Yvan Laville, Adjoint au Maire, Délégué aux politiques sportives

ÉDITO DU COMITÉ D'ORGANISATION

Chers amis sportifs,

Vous allez une nouvelle fois courir les 10 km d'Arles et ainsi redécouvrir, en arpentant nos rues, notre splendide patrimoine. Cette hypothèse nous réjouit d'avance car nous adorons passer ce moment avec vous tous.

Au nom du comité d'organisation, nous aimerions encore une fois remercier, la ville d'Arles, les partenaires privés, ainsi que les bénévoles, sans qui cette magnifique fête du sport, de convivialité et de solidarité ne pourrait pas avoir lieu.

Bon entraînement à tous et bonne course.

Michel, Sébastien, Carole et Christine

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ART.1 : L'Association des 10 km d'Arles organise la 21^e édition des 10 km d'Arles, le dimanche 29 octobre 2017. Parcours en boucle intra-muros empruntant uniquement les routes goudronnées. La course est ouverte aux licenciés(es) et non licenciés(es) des catégories cadet, junior (autorisation parentale exigée pour les mineurs(es)), espoir, sénior M1, M2, M3, M4 et plus, masculin et féminin. Courses enfants à partir de 8h50 (300 m -1 km - 1,3 km - 2,6 km).

ART.2 : INSCRIPTIONS ET TAXES : pour les 10 km, pré-inscription 12 € avec paiement obligatoire sur www.nikrome.com ou par courrier adressé avant le 21 octobre 2017 à Association les 10 km d'Arles, 19 avenue de Camargue, 13200 Arles (chèques à l'ordre de l'association les 10 km d'Arles). Inscription sur place le jour même jusqu'à 9h30. Le retrait des dossards se fait le jour même sur place : Salle des fêtes à partir de 8 h. Courses enfants gratuites.

ART.3 : Départ 10 h devant la maison des associations boulevard des Lices. L'arrivée sera jugée au même endroit.

ART.4 : Le circuit n'étant pas fermé entièrement à la circulation, les coureurs sont tenus de respecter le code de la route.

ART.5 : L'épreuve est encadrée par les organisateurs, une assistance médicale est prévue (médecin, pompiers, police, cibiste).

ART.6 : Deux postes de ravitaillement sont prévus, un sur le parcours et un à l'arrivée (douche au stade F. Fournier).

ART.7 : Récompenses : tee-shirt pour tous, lots surprises à tous les pré-inscrits payés. Lot supplémentaire à chaque coureur déguisé.

Coupes ou trophées aux trois premiers hommes et femmes de chaque catégorie (pas de cumul). Challenge du nombre, challenge entreprise, challenge scolaire, coupes aux trois premières équipes représentées. Toutes les courses enfants sont récompensées au début de la remise des prix, à 12h, à la salle des fêtes.

ART.8 : L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité pour tout accident, physique, immédiat ou futur survenu aux participants ou aux tiers, ainsi que pour les vols pouvant se produire dans le cadre de la course. Chaque participant s'engage à ses risques et périls. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

ART.9 : Tout participant déclare accepter le présent règlement. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler la course. Toute contestation sera soumise à la seule décision de l'organisateur. Attention : aucune inscription ne sera prise sans présentation du certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition (daté de moins d'un an) ou d'une licence FFA ou affinitaire.